

7 mars 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Transcription de la déclaration du Président de la République au 33e dîner annuel du CRIF

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.

Paris - Mercredi 7 mars 2018

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le président du Sénat,

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le président du Conseil économique social et environnemental,

Monsieur le ministre d'Etat,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Madame la Maire de Paris,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les responsables des cultes,

Monsieur le président du CRIF,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux, et je dois le dire aussi ému d'être parmi vous ce soir pour ma première participation au dîner annuel du CRIF en tant que président de la République. Dans un lieu qui n'est pas sans charge symbolique, vous l'avez rappelé, Monsieur le président à l'instant, en évoquant le 7 mai dernier. Au fond, je voudrais reprendre l'histoire là, le 7 mai dernier, notre pays a fait le choix de transformations profondes, radicales, il n'était sans doute pas d'accord sur tout mais, il a fait le choix d'aller de l'avant et de ne pas céder à l'extrême, au message de repli. Beaucoup de voix se sont élevées dans les derniers jours avec clarté, la vôtre était là et elle était claire, et je ne l'ai pas oubliée. Et je me souviens le dimanche qui précédait le 2ème tour de cette foule dans la rue, devant le mémorial où nous étions ensemble, et elle était silencieuse cette foule, mais elle avait un poids, celui de notre histoire et celui de toutes ces attentes et ce poids croyez-moi, je ne l'oublierai jamais. Le 7 mai notre pays a fait un choix clair, un choix d'avenir, d'ouverture profonde et radicale mais, tout n'est pas pour autant résolu et le pays n'a pas totalement changé et les passions tristes ne se sont pas pour autant évaporées du jour au lendemain. Et l'Europe est là pour nous rappeler, semaine après semaine, le risque des extrêmes et leur montée. Vous venez de rappeler, chère BEATE, la montée de l'AFD lors des dernières élections allemandes, nous avons vu il y a quelques jours, la montée des extrêmes dans l'Italie voisine. Et donc cet esprit du temps et ce vent mauvais sont toujours là, à travers l'Europe et existent toujours encore dans notre pays.

Alors nous devons être fermes dans l'action, déterminés et solides et ne rien oublier, en effet, de ces engagements pris le 7 mai dernier. Et dans ce dialogue que la République doit constamment avoir avec elle-même, le CRIF a une place à part. Le CRIF porte depuis maintenant près de 75 ans, depuis sa création durant l'occupation nazie, dans la clandestinité à Lyon, Monsieur le ministre d'Etat, la voix des Juifs, et puis celle des institutions juives de France. C'est l'esprit de la Résistance qui l'a fondé. Le CRIF anime depuis lors un dialogue fructueux et permanent avec les plus hautes institutions de l'Etat, notamment depuis 32 ans, à l'occasion de ce dîner annuel, vous l'avez rappelé, cher Serge, qui est devenu un temps important de rencontres, où se trouvent réunis les représentants de toutes les croyances, de toutes les opinions. C'est l'esprit de la République qui l'a

fécondé. Et comme le déclarait Simone VEIL à Berlin en 2004, devant l'OSCE, cette confiance qui va jusqu'à la tendresse entre les juifs de France et la République française est d'abord le fruit de l'histoire. L'histoire des Juifs de France, c'est celle d'une heureuse rencontre, d'un amour souvent blessé, souvent offensé, souvent humilié entre le vieux peuple de l'Antiquité et le pays qui a su l'accueillir et recevoir la richesse de son apport spirituel, intellectuelle et moral. C'est en France et non pas ailleurs en Europe qu'on accorda d'abord aux juifs le statut de citoyen.

Il est donc de notre responsabilité partagée de faire vivre l'esprit jadis décrit par Théo KLEIN, comme celui d'un certain regard et je le cite « d'une positivité du judaïsme sur la société ». Aujourd'hui, malgré les inquiétudes, malgré la résurgence de la haine, nombreux sont les juifs de France qui gardent la confiance et l'enthousiasme de leurs ancêtres pour proclamer, Monsieur le Grand Rabbin, « heureux comme Dieu en France » et faire leur ces mots du père d'Emmanuel LEVINAS, ce qui du fond d'un empire russe, traversé par les pogroms, disait de la France et cette phrase résonne toujours en moi, comme en écho à nos controverses contemporaines, « un pays où l'on se déchire sur le sort d'un petit capitaine juif, est un pays où nous devons aller sans attendre ».

Alors malgré tout, malgré cela, malgré cette histoire inséparable, il y a en effet cet esprit du temps et tout ce que vous avez parfaitement rappelé, Monsieur le Président, il y a les haines qui remontent, il y a les crimes de la pire espèce, en 2006 un meurtre ignoble à frapper au cœur notre communauté nationale, cette année-là, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, un jeune homme, un jeune Français est mort assassiné parce qu'il était juif, enlevé, torturé et assassiné, au nom des pires fantasmes antisémites. Et depuis cette date sur le territoire de notre nation à Toulouse, à Paris, à Créteil des hommes et des femmes, des personnes âgées comme des enfants, sont morts aussi, exécutés de sang froid pour ce seul fait d'être nés juifs par des barbares qui avaient perdu tout sens de l'humanité. D'autres encore ont été froidement agressés, violentés, battus. Nous avons collectivement cru à tort que l'antisémitisme avait définitivement reculé dans notre pays et même face à ces crimes, certains ont pendant trop longtemps commis l'erreur, la faute morale même, du déni. Or, la réalité est là et elle est incontestable, à côté du racisme qui continue de miner en profondeur notre société comme une gangrène, depuis des décennies, nous avons compris avec effroi que l'antisémitisme était toujours vivant. Et sur ce sujet, notre réponse doit être implacable, la France ne serait plus elle-même si nos concitoyens juifs devaient la quitter parce qu'ils ont peur. La France se perdrait si elle devait admettre comme une fatalité du siècle, la présence en son sein de l'antisémitisme, dans ses mots, dans ses clichés, dans ces menaces ou dans ses actes. Et j'ai honte, Monsieur le Président, d'avoir entendu qu'il pouvait exister dans notre République, des conseils proférés comme ceux que vous avez cité tout à l'heure et je ferai tout pour que cela ne soit plus jamais le cas.

Jamais nous ne devons faiblir et jamais nous ne faiblirons dans la dénonciation de l'antisémitisme et dans la lutte contre ce fléau, il n'y a là aucun accommodement, aucun interdit de langage, aucune cécité possible, quelle que soit la forme qu'ils prennent de l'injure à l'agression, de la stigmatisation au meurtre, l'antisémitisme est le contraire de la République. Il est le déshonneur de la France. Et nous combattons chaque jour pour une République de l'honneur et de la fraternité, nous combattons donc chaque jour l'antisémitisme sous toutes ses formes.

Et le combattre, c'est assurer la sécurité, le combattre, c'est lutter partout contre la faiblesse des esprits et gagner cette lutte des imaginaires, le combattre, c'est mener cette bataille à l'école dans le dialogue des nations et sur le plan international. Le droit à la sécurité est en effet un droit sacré dans notre pays, assurer cette sécurité est la première mission de l'Etat. Les attentats terroristes et le terrorisme islamiste nous ont mis à l'épreuve et nous sommes engagés dans un combat de longue haleine, vous l'avez là aussi rappelé. Ce combat n'est pas terminé, vous en avez rappelé toutes les traces, toutes les morsures ces derniers mois encore sur le sol national. La mobilisation du gouvernement est entière et notre détermination l'est tout autant. Et c'est non seulement sur le sol national, mais en Syrie, en Irak, comme au Sahel que nous sommes engagés. C'est le combat contre le terrorisme sous toutes ses formes qui a conduit à l'engagement et au succès de nos armées et je veux ici saluer le courage de nos soldats engagés au Mali et au Proche-Orient contre Daesh et les terroristes.

L'évaluation des actes et menaces antisémites, fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif des services du ministère de l'Intérieur. En liaison régulière avec le service de protection de la communauté juive, selon le mandat précis que le Fonds social juif unifié, le CRIF et le Consistoire central lui ont donné depuis l'attentat contre la synagogue Copernic en 1980. Depuis 2014, ces chiffres sont en baisse. C'est une évolution positive bien sûr qui témoigne du travail réalisé sur le terrain, de la détermination entière et continue à la fois dans la sécurisation et dans la prévention. Mais bien évidemment, il ne saurait ici être question de se satisfaire d'un résultat qui reste supérieur encore aujourd'hui à 300 atteintes par an, soit encore près d'une par jour.

Nous pouvons d'autant moins nous en satisfaire que l'an dernier, les actions violentes et celles dirigées contre les lieux de culte juifs ont augmenté. Même si elle est heureusement limitée avec 28 sites juifs ciblés en 2017, 23 en 2016, c'est une réalité qui doit résonner car il ne saurait y avoir de lutte efficace sans nommer et dénombrer le mal. Nous devons tourner la sinistre page ouverte depuis les années 2000, et remporter cette victoire, revenir à cette réalité que nous avons connue dans notre pays, il y a quelques décennies de là, dans les

années 80, 90 où dans la République française les agressions n'étaient pas à ce niveau, pas à cette intensité. Il n'y a donc aucune fatalité, ni aucun satisfecit à retenir de la situation présente, mais bien la détermination de continuer à conduire ce combat inlassablement.

Il est une réalité aujourd'hui qui s'impose à nos compatriotes juifs qui dépassent les chiffres et les statistiques et vous l'avez aussi rappelé, cette réalité c'est une inquiétude qui s'est installée et parfois une angoisse car ce qui s'insinue à travers des gestes, des regards, des mots, ce sont des comportements, des tournures d'esprit, l'impossibilité de vivre au quotidien. Et donc au-delà de cette violence réelle, mesurée, subie, il y a la violence insidieuse qui s'est aussi installée et qui est là et que nous devons nommer et dénoncer car elle aussi conduit à l'exil, soit hors de la République, soit dans la République. La fuite de certains quartiers, vous les avez rappelés, Monsieur le Président, et la République n'est pas elle, quand elle accepte qu'il y ait des quartiers réservés aux uns ou interdit aux autres, en aucun cas. Et nous ne pouvons nous résigner en effet à ces affrontements, à cette corruption des esprits qui disent quoi ? Ils disent d'abord que cet antisémitisme contemporain a été pour beaucoup et continue à être l'importation de conflits internationaux. Beaucoup continuent à détourner la cause palestinienne sur le sol français, pour justifier de leur antisémitisme et au nom de cette cause, au nom d'un conflit qui a sa place et sur lequel je vais revenir, justifient les pierres actes qui sont contraires à l'esprit de la République et à ce qu'ils sont comme citoyens. Mais il faut bien le dire les choses vont aujourd'hui au-delà, et il y a un antisémitisme contemporain qui n'est plus réductible à l'importation du conflit israélo-palestinien, mais qui ravive le pire de ce que nous avons parfois connu, la détestation de certains citoyens pour ce qu'ils sont. Et le plaidoyer que vous venez de faire contre les écrits de CELINE et j'y reviendrai tout à l'heure, montre combien ça c'est la peur du retour de ce même antisémitisme que nous avons, et il est là, bien présent et il faut le regarder en face dans ce qu'il y a de brutalité, et il faut regarder aussi l'échec que cela représente pour nous, malgré le travail de mémoire, malgré le travail de l'histoire, de voir la résurgence de cet esprit au cœur même de notre société. Et je vous mentirais à dire ce soir que ça n'est qu'un conflit d'ailleurs importé subrepticement en France et passager, accidentel. C'est malheureusement plus grave, plus installé et quelque chose renait que nous avons connue, et qu'il nous faut donc combattre cet antisémitisme résurgent, profond, c'est aujourd'hui la cause que tous les républicains doivent combattre, parce que c'est-ce qu'il y a à d'autres moments de notre histoire fait chuter la République.

Et je veux être ici parfaitement clair, la France ne renoncera jamais aux juifs de France, cette idée, je la balaie très clairement, y compris quand j'entends certains esprits qui pourraient douter sur ce sujet. La République protège à parts égales, tous ses enfants parce que nous avons la mémoire longue, parce que nous n'oublions rien, parce que nous n'oublions pas le visage, ni le nom de ceux qui ont souffert et de ceux qui sont morts. Et dites-le partout, la France est fière de compter en son sein des concitoyens de confession juive et ne se résoudra jamais aux torts qui sont faits à raison de cette confession, jamais, pour autant je sais tout ce qu'il nous reste à faire pour lutter contre ces actes et contre cet esprit grandissant.

C'est pourquoi les gendarmes et les policiers seront plus et mieux formés au recueil de plainte pour actes racistes et antisémites, afin d'améliorer la façon dont ces plaintes sont aujourd'hui recueillies, c'est l'engagement pris par le ministre d'Etat et c'est le travail, annoncé il y a quelques semaines dans le cadre de la refondation en profondeur de la police de sécurité du quotidien. Au-delà de cette formation renforcée, une expérimentation sera lancée au cours de l'année afin d'adapter des processus d'auditions des victimes, des canevas d'auditions seront élaborés afin de mieux identifier, caractériser et, le cas échéant réagir à l'allégation d'un mobile raciste, antisémite ou discriminatoire. Car cela commence dès le début, dès l'intervention des forces de l'ordre pour caractériser l'acte et vous l'avez rappelé, nous avons vécu encore récemment des situations inadmissibles pour la mémoire de Madame HALIMI et pour sa famille parce que nous avons pris des mois et des mois à caractériser ce qui était une évidence pour ceux-là même qui avait constaté le crime.

Les responsables des institutions juives savent le travail accompli par nos forces de sécurité et nos militaires en appui, j'entends et je comprends les inquiétudes qu'elles portent sur les modalités opérationnelles ou sur les conséquences des redéploiements et le sentiment que ces forces sont dès lors moins présentes, le ministre d'Etat, le préfet de police sont pleinement mobilisés sur ce sujet à vos côtés au quotidien. Vous avez prononcé Monsieur le Président aussi des paroles sévères à l'égard la justice française, vous avez évoqué, j'y suis revenu, l'agression terrible contre Madame Sarah HALIMI. J'ai dit très clairement et je vous remercie de l'avoir rappelé, au mois de juillet dernier, quelle était ma position, étayée par les simples faits. Et j'ai pris position en appelant la justice à faire toute la clarté sur la dimension antisémite du meurtre de Sarah HALIMI. Et je me réjouis que cette dimension ait pu être finalement reconnue. C'est ce à quoi doit aussi servir une enquête, à établir les circonstances d'un crime et à le qualifier justement.

Vous avez aussi évoqué l'attentat de la rue des Rosiers, dont 35 ans après la douleur est encore très vivement ressentie par les familles, par les juifs de France et par la communauté nationale, je veux ici vous l'assurer. Après tout ce temps passé, cette enquête particulièrement ardue n'a pas abouti à la condamnation des auteurs et c'est une blessure, pour autant la justice n'a jamais baissé les bras et n'a jamais refermé le dossier. Vous évoquez l'extradition demandée à la Norvège, les magistrats agissent pour surmonter les difficultés juridiques invoquées par ce pays, que sont justement la prescription et le fait que l'auteur norvégien ne peut en principe pas être extradé. Je veux ici vous dire que tout sera mis en œuvre pour que cette enquête se poursuive et aille à

pas être entredit, je veux en tous cas que tout sera mis en œuvre pour que cette enquête se poursuive et aille à son terme.

La justice n'a pas non plus fermé définitivement le dossier de l'attentat commis en 1980 contre la synagogue de la rue Copernic, dans laquelle le parquet a effectivement fait appel. J'ai pris position très clairement et le gouvernement agit par les voies qui lui sont ouvertes par notre droit, mais vous l'avez vous-même rappelé, je suis aussi le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire et je ne peux ni me substituer à elle, ni porter un jugement sur des enquêtes couvertes par le secret de l'instruction particulièrement complexes et menées par des juges antiterroristes qui sont reconnus pour leur courage et leur ténacité. Et je veux ici les saluer.

Il faut aussi souligner, vous pouvez les applaudir et en particulier celui auquel je pense. Il faut aussi souligner les initiatives prises par la justice et dont on doit se réjouir, afin d'agir vigoureusement pour déconstruire les stéréotypes qui sont le moteur de tous les racismes, le ministère de la Justice a développé le recours aux stages de citoyenneté pour ceux qui se rendent coupables de faits d'antisémitisme. Et je salue le partenariat fructueux des parquets, avec le Mémorial de la Shoah et je sais les résultats obtenus par une pédagogie simple et éclairante qui brise les préjugés et ramène dans le giron de la République des esprits qu'on croyait parfois perdus. Je le redis, donc ce soir devant vous, très clairement, avec toute la force d'un engagement public, il ne saurait y avoir demain ou après-demain le moindre renoncement de l'Etat, le moindre abandon des familles juives de France. L'Etat assurera sans faiblir son devoir de protection des personnes, des associations, des lieux de culte, des écoles et des crèches parce que cela fait fondamentalement partie de notre pacte républicain. Ce devoir de protection est une nécessité mais aussi une réalité. Les aides financières dédiées à la sécurisation des lieux de culte, des écoles et des crèches verront leur niveau maintenu sur toute la durée du quinquennat.

Mais ce combat ne se réduit pas à la sécurité, devoir premier, c'est aussi la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes et en particulier sur Internet. Vous l'avez rappelé et je veux ici répondre à votre adresse. Je veux saluer la ténacité du travail de sensibilisation et d'information réalisé depuis des années par les services du CRIF auprès du public, des pouvoirs publics mais aussi des acteurs du Net. Le diagnostic dans sa froideur clinique, vous l'avez posé dès 2012, avant la tuerie de l'école Ozar Hatorah de Toulouse, dans une contribution au rapport annuel de la CNCDH et il reste hélas toujours valable.

Gardons-en la leçon de l'absolue nécessité d'un combat ferme, constant, persévérant comme de l'invitation à une véritable pédagogie permanente contre ce fléau auquel sont singulièrement exposés les plus jeunes. L'Etat n'est pas resté impassible, la plate-forme Pharos permet de saisir les services de police ou de gendarmerie, des signalements à la justice ont opérés par la DILCRAH dont je salue aussi ici le travail, mais nous devons. Mais il nous faut aller plus loin et être plus fort, c'est la raison pour laquelle une mission sera confiée par le gouvernement à Gil TAIEB et Karim AMELLAL sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet qui doit, non seulement, impliquer les pouvoirs publics mais aussi la société civile et les plateformes. Aucune piste ne sera écartée, y compris la possibilité de légiférer dans ce domaine. Je veux le dire ici très clairement, nous avons lancé un travail en profondeur depuis le mois de juillet dernier, en particulier avec nos partenaires britanniques et l'ensemble des partenaires européens s'y sont joints, contre les messages à caractère terroriste, à propagande terroriste et, plus largement, toutes les propagandes de haine dont l'antisémitisme. Nous avons mis en place plusieurs mesures et nous avons eu plusieurs avancées sur une base volontaire et je veux vous répondre très directement, oui, la loi allemande donne un exemple inspirant d'une législation utile, nous sommes en train de regarder les avantages et les désavantages. Oui, nous souhaitons cette année pouvoir mener au niveau européen un combat permettant de légiférer pour contraindre les opérateurs à retirer dans les meilleurs délais l'ensemble de ces contenus et construire le cadre juridique d'une responsabilité de ces plateformes et l'ensemble de ces diffuseurs de messages.

Ce combat est indispensable car la haine qui déferle sur internet, est une réalité. Cette réalité de haine, vous l'avez rappelé, ce sont aussi les actions de boycott régulièrement souhaitées ou conduites à l'encontre des produits juifs ou israéliens, là-dessus, je veux être également parfaitement clair, Monsieur le Président, ces actions sont prohibées par notre droit, je les considère comme indignes, je les condamne avec la plus grande fermeté et elles seront toujours scrupuleusement poursuivies et sanctionnées.

Mais lutter contre l'antisémitisme, c'est aussi mener cette bataille dans les esprits, ou plutôt c'est mener cette guerre de la prévention et à plusieurs titres. D'abord à l'école et vous l'avez vous-même dit, c'est l'action que nous menons avec le Premier ministre et le ministre de l'Education nationale depuis plusieurs mois, avec les initiatives prises en matière de formation des maîtres, avec en effet cette initiative prise pour reconstituer une véritable doctrine de laïcité à l'école, avec des modules de formation et une sensibilisation croissante qui doit être faite et qui est aujourd'hui conduite. L'école est le cadre républicain dans lequel se construit ce rapport à l'autre. Et je dois vous le dire ici, j'ai constamment cherché à avoir cette vision, certains ont parfois pensé qu'elle n'était pas assez dure ou assez ferme de la laïcité, je crois qu'elle est conforme à l'esprit de 1905. La laïcité, c'est la possibilité, et au premier chef à l'école de croire ou de ne pas croire. Et la laïcité elle échoue à chaque fois, qu'on laisse à l'école des messages ou des comportements se faire à l'encontre de quelqu'un parce qu'il est ou parce que sa religion et celle-ci ou celle-là, mais nous sommes aussi en échec à chaque fois que nous ne savons pas donner sa place à chacun en la laissant croire et en ayant sa part privée de religion. Et

aujourd'hui nous devons bien regarder en face les choses et elles contribuent d'ailleurs de cette espèce de République qui se compartimente, que vous avez évoquée. Je me battraï de toutes mes forces contre des endroits de la République ou des jeunes enfants parce qu'ils sont juifs doivent partir. J'ai vu comme vous des écoles dans des quartiers où on me disait qu'un jeune enfant avait dû rejoindre une école privée sous contrat ou une école privée parce qu'il ne pouvait plus rester dans l'école de la République, c'est une honte et cela, je veux qu'ensemble nous puissions réduire au sens quasi militaire du terme, par ce combat éducatif, par cette restauration de la laïcité, mais nous devons aussi et cette tendance existe depuis des années, tout faire pour que les jeunes enfants juifs puissent rester dans l'école de la République. Et j'ai, je dois vous le dire, une tristesse aussi réel quand je vois parce que la situation, la tension est ainsi à son paroxysme dans notre pays, des parents qui décident que leurs enfants vont quitter l'école de la République, parce qu'on n'a pas réussi à faire que les examens les plus importants, n'étaient plus organisés le samedi matin et que ce qui s'est toujours fait, ce qui s'est toujours fait dans le cadre de la laïcité dans l'école de la République, de manière dépassionnée, il ne faut pas parler d'accommodement puisque maintenant, ça a été repris par nos Canadiens, qui ont une vision multi culturaliste que nous n'avons pas, mais la laïcité, pardon mais c'est la réalité, je crois à la laïcité de 1905, mais la laïcité de 1905, elle a toujours été la sœur du bon sens républicain. Et le bon sens républicain, c'est que chacun soit là et c'est qu'un petit enfant de la République qu'il soit juif, qu'il soit musulman, qu'il soit protestant, qu'il soit catholique, il doit être dans l'école de la République au maximum parce que c'est là qu'il recevra l'enseignement la République et parce que c'est là qu'il apprendra à vivre avec l'autre. Et c'est parce que c'est ça le cœur de la laïcité. C'est ça très profondément. Et donc vous comprenez que ce combat de l'école, nous allons continuer à le mener mais, il suppose de tenir ensemble ce chemin de crête, qui conduit à préserver ce visage de notre République, avec toutes ses tensions, mais de les garder, au bon niveau. On ne fait jamais avancer, le débat sur la laïcité, sur la lutte contre toutes les haines à l'école, lorsqu'on fait des débats nationaux sur des menus de cantines de telle ou telle ville ou de telle ou telle école, je vous assure que c'est une fausse bonne idée, absolue.

Et donc vous l'avez compris prévenir, ces discours de lutte, ces fractures dans la République, cette haine et donc cet antisémitisme, c'est aussi décider de mener ce combat à l'école, un combat exigeant pour la laïcité et la laïcité sans qualificatif, celle de notre République.

C'est aussi mener le combat des esprits et je n'avais pas prévu d'en parler, mais je veux ici vous répondre sur les sujets de controverses contemporains, il y a beaucoup de débats ces dernières semaines qui ont émergé sur différents auteurs qui ont marqué notre histoire et je voudrais ici les distinguer devant vous, dans un dialogue critique, que je ne veux pas purger. Il y a eu un débat sur la commémoration de Maurras ou pas, ce sont des historiens, un groupe d'experts qui ont déterminé ce qui est non pas, un hommage national qu'il faut rendre à une personne, mais l'inscription des dates qui ont fait l'histoire de France. Maurras a participé à l'histoire de France et je crois que ce n'est pas une bonne idée, ni une bonne réaction collective de vouloir l'effacer. Est-ce que cela veut dire pour autant que Maurras est un auteur qu'il faut recommander ? Non, mais rappelez-vous le cœur du combat que nous avons ensemble conduit et je connais beaucoup de visages amis dans cette salle pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme, il a été d'aller chercher les parts sombres de nos histoires, d'aller leur donner des dates, des visages, de pouvoir les nommer pour les dénoncer, parce que nous nous sommes battus contre le racisme, le colonialisme, nous avons été ressortir le Code noir qui n'est pas une gloire de l'histoire de France, nous l'avons republié avec un appareil critique, nous l'avons dénoncé. Mais nous sommes allés le rechercher là où d'autres l'avaient enfoui. Et donc la figure de Maurras est une figure qui ne m'a pas inspiré à titre personnel, elle a pu inspirer parfois certains des prédécesseurs sur le plan littéraire ou historique, c'est une figure à laquelle, mais parce qu'elle fait partie de l'histoire de France et qu'elle a sa complexité et ici je ne suis pas au tribunal de l'histoire mais, nous devons la regarder comme faisant partie de l'histoire de France. Et l'occulter intégralement, c'est vouloir reconstruire après avoir lutté tant et tant contre les refoulés de l'histoire, une autre forme de refoulés post-mémorielle et post-historique et ça dit quelque chose de nos propres faiblesses, je vous assure, réfléchissez, s'il vous plaît à cela. Ça ne veut pas dire qu'il faut le glorifier, ça ne veut pas dire qu'il faut le totémiser, mais ça veut dire qu'il ne faut pas avoir peur de dire qu'il a existé parce que l'occulter c'est lui donner une place étrange. Pour CELINE, je ne vais pas purger ce débat. Je ne vais pas purger ce débat parce qu'il n'y a pas dans notre pays de police morale ou historique ou mémorielle de l'édition au sens où je pourrais la prendre en disant, j'interdirai la publication de ces écrits.

Donc je ne vais pas trancher ce débat devant vous, mais je veux donner ici quelques indications. La première, c'est que CELINE lui-même avait souhaité que ses écrits ne soient pas republiés, parce qu'il en avait pour partie honte et parce qu'il pensait qu'ils n'étaient pas à la hauteur du reste de son œuvre. La deuxième chose, c'est que nous avons beaucoup d'œuvres de CELINE qui permettent de le connaître, de l'enseigner, de l'apprendre et je ne crois pas que nous ayons besoin de ces pamphlets. Et il faut connaître, apprendre, comprendre CELINE, il fait partie de la littérature française, c'est un auteur de talent, point n'est besoin de ses écrits pour l'apprendre. Et ensuite je suis très heureux que dans notre pays, dans notre République, il puisse y avoir des éditeurs qui se posent cette question mais, qui puissent décider de ne pas la purger parce qu'il y a des consciences qui s'éveillent, qui dénoncent, qui expliquent pourquoi, parce qu'il y a des intellectuels qui se mobilisent et parce qu'il y a ce débat critique, adulte.

Je pense que ce que vous avez dit vous avez dit tout à l'heure. Cher Serge, veut mieux que tous les interdits ou

Je pense que ce que vous avez dit vous avez dit tout à l'heure, Cher Serge, vaut mieux que tous les interats ou toutes les décisions venant d'en haut. C'est le cœur vivant de ce qu'est la République, un débat permanent et exigeant, mais vous avez compris, je crois, de quel côté j'inclinai. Lutter contre l'antisémitisme, c'est également s'assurer pleinement de ce devoir de mémoire pour lequel vous vous êtes tant battu, s'ajoutant au lieu de mémoire essentiel à notre compréhension de l'histoire, le musée Maison Zola Musée Dreyfus sera ouvert en 2019 à Médan, dans les Yvelines, afin justement de perpétuer la mémoire de cette affaire et de ceux qui se sont levés pour faire vivre l'esprit de la République, en dénonçant ouvertement l'antisémitisme.

Et ce combat, ce combat dans l'imaginaire, ce combat de mémoire est l'un des meilleurs antidotes à cet antisémitisme qui ressurgit ou se reconstruit, c'est pour ça que je prends un peu de temps pour expliciter ma position, parce que si quelque chose renaît aujourd'hui, c'est que quelque chose réapparaît, des racines, dans notre société qui ont conduit au pire de l'antisémitisme. Enfin, mener ce combat, c'est aussi le mener sur le plan international, je me suis très clairement exprimé sur ce sujet, vous l'avez rappelé, et je souhaite que notre gouvernement travaille avec toutes les organisations internationales, les Etats, en Europe et dans le monde, qui œuvrent et qui luttent avec les fondations et les institutions culturelles engagées dans ce domaine pour notre mémoire partagée et contre l'antisémitisme.

C'est pourquoi je souhaite également que les liens se renforcent avec Israël, nous aurons cette année, Madame l'Ambassadeur, nous aurons cette année la joie d'accueillir une saison croisée France-Israël, de mai à octobre 2018, dans les deux pays, plus de 100 manifestations vont être organisées dans tous les domaines, les arts visuels, le théâtre, le cinéma, la mode, la gastronomie, l'innovation, la science seront à l'honneur. Et je tiens, à ce titre, à remercier l'Institut français et le comité des mécènes pour leur soutien décisif à cette programmation, ce sera un moment historique qui vise, au-delà des dizaines d'institutions impliquées dans cette saison et des milliers de spectateurs qui y participeront, en Israël et en France, à rapprocher nos deux sociétés, française et israélienne pour les années à venir.

Mais les échanges entre gouvernement ne suffisent pas, y compris pour parler de paix et de sécurité, l'action de la société civile est indispensable, et nous avons la chance d'avoir, en Israël et en France, des acteurs économiques, associatifs, scientifiques et culturels de premier plan. Je l'ai dit au Premier ministre israélien, et je le dirai bien sûr au président RIVLIN, lorsque je le recevrai en juin à Paris. Avec le gouvernement israélien, nous travaillons sur ce sujet, et je souhaite que nous puissions – ce lien est déjà extraordinairement vivace et pour beaucoup d'entre vous, vous le faites vivre au quotidien – mais que nous puissions aller plus loin dans ces échanges croisés, dans justement ces partenariats, à tous égards, qui font vivre la relation.

Avec le gouvernement israélien, nous avons des échanges très réguliers et très directs, le Premier ministre NETANYAHOU et moi avons eu à plusieurs reprises de longs entretiens diplomatiques, nous travaillons ensemble sur la situation au Moyen-Orient, et notamment sur la menace que représente l'influence militaire de l'Iran, que ce soit en Irak, en Syrie ou au Liban. Et sur ce sujet, la France a pris une position claire de respecter les traités qu'elle avait elle-même participé à mettre en œuvre et qu'elle avait signés ; mais de le faire avec une exigence, un réalisme, pour lutter contre l'activité balistique et l'emprise régionale de l'Iran.

C'est-ce qu'avec nos partenaires britanniques, allemands et américains, nous continuons de faire de manière régulière, et j'espère que nous resterons dans le cadre qui est aujourd'hui le nôtre, mais avec une volonté claire et sans ambiguïté, la sécurité d'Israël et la lutte contre toute politique d'agression à l'égard d'Israël, qui est un des éléments que nous prenons en compte au premier chef dans notre action diplomatique dans la région.

La sécurité de notre allié israélien est une priorité absolue, elle n'est pas négociable, je le répète ici clairement avec la plus grande fermeté, et dans nos échanges avec le gouvernement israélien, il y a aussi des points évidemment qui sont des points de désaccord relatif, ils existent, et à ce titre, je pense qu'il continue à être important de travailler avec l'Iran pour justement réussir à cantonner leur action, leur activité, avoir une politique de contact avec toutes et tous et avoir aussi une politique qui, je crois, d'ailleurs est assez cohérente avec ce qu'a toujours été la politique de la France à l'égard du statut de Jérusalem et du conflit israélo-palestinien.

Et Cher Président, vous savez très bien quelle est ma position sur ce sujet, parce que je crois, au-delà du fait que c'est la position historique française, que c'est la seule position utile, utile pour vous au moment, où cela a été fait, et je l'ai dit à mon ami Donald TRUMP, président des Etats-Unis d'Amérique, je pense que l'annonce, parce que nous disons réciproquement que nous sommes amis, ce qui est vrai, et généralement, on le dit avant de parler de quelque chose sur lequel nous ne sommes pas d'accord, et donc au moment où de manière unilatérale, il a annoncé la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, je pense qu'il n'a pas aidé à la résolution du conflit, à la situation, je ne pense même pas qu'il ait aidé à l'amélioration de la situation sécuritaire, pour vous parler très franchement.

Je pense que c'est une véritable erreur dans ce contexte, et si la France suivait cette voie aujourd'hui, on ferait plaisir, mais on serait devenu inutile, parce qu'on perdrait ce statut, pardon de l'anglicisme, mes chers Présidents, Madame l'Ambassadrice, nous perdriions le statut de « honest broker », qui est le seul utile pour la

région et qui était d'ailleurs une forme d'utilité américaine pour la région. A un moment donné du processus, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et de la Palestine, adviendra, mais ça doit venir au bon moment du processus, dans un jeu équilibré qui avancera, et nous aurons des désaccords avec plusieurs dans cette salle, mais je peux vous dire très sincèrement que le président de la République française ne ferait pas son devoir, y compris à votre endroit, s'il se contentait simplement de vous faire plaisir pour une soirée.

Parce que sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, la solution viendra du dialogue, et elle viendra au premier chef du dialogue entre les parties sur le terrain, et donc ce que je souhaite faciliter, ce à quoi nous allons œuvrer et continuer à œuvrer, méthodiquement, patiemment, et avec d'ailleurs nos amis américains, c'est de pouvoir trouver une solution construisant la paix, et agréée par les deux parties sur le terrain, personne ne construira la paix sur le terrain à Washington, à Paris, à Bruxelles ou ailleurs, ça n'est pas vrai. Les associations qui luttent pour les droits de L'Homme et les libertés fondamentales ont vocation également à participer directement à ce travail diplomatique, à cet élan collectif vers la paix, et je sais pouvoir compter sur leur engagement.

Enfin Mesdames et Messieurs, cette lutte, et je veux finir par-là parce que nous avons parlé de beaucoup de sujets graves de sécurité, de cette angoisse qui va avec ce temps contemporain qui est le nôtre, mais s'il y a une chose qui fait que la République n'existe pas sans les juifs de France et que nous sommes un pays où, chaque semaine, les juifs en France prient pour la République, c'est qu'il y a quand même un lien qui dépasse tout cela et ce contexte, et ce lien, c'est un goût unique en commun pour l'universel et l'espérance, et cela, rien ne doit nous l'enlever. Ce lien, c'est celui qui fait que les juifs partout ont toujours cru dans le progrès, dans l'espérance, dans la raison, dans la lutte contre le relativisme et la défense de la science, vous l'avez rappelé, dans cette foi positive où on hiérarchise les paroles, qui est aussi au cœur du projet républicain.

Et donc quel que soit le contexte, quels que soient les jours, même lorsqu'il y a des jours mauvais, vous vous souviendrez qu'il y a une détermination absolue à la tête de l'Etat, mais vous vous souviendrez aussi qu'il y a ce pacte séculaire entre la République et les juifs, qui est ce pacte pour l'universel et pour l'espérance, et cela, aucun vent mauvais ne peut l'enlever. Et il y a justement dans cet esprit en commun l'antidote à tout ce que nous avons évoqué ce soir, le meilleur antidote, le fait que la réponse n'est pas dans une crispation, un repli, un rejet de l'autre, elle est dans cette espérance jamais déçue, elle est dans ce goût pour l'universel toujours répliqué.

Mesdames et Messieurs, le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de L'Homme sera aussi l'occasion d'honorer cette année la personnalité de René CASSIN, il était français, républicain et juif, même si cette dernière appartenance doit être saisie dans toute sa complexité, puisqu'il écrivait lui-même : « ma fidélité au judaïsme est d'une nature toute particulière, attendu que je ne fréquente pas beaucoup les édifices du culte, et c'est depuis des persécutions de 1933 que j'ai tenu à montrer ma solidarité envers les persécutés, mais s'ils devenaient un jour persécuteurs, je ne serai plus avec eux. »

Celui qui fut un juriste éminent et universellement reconnu était fermement attaché à ce qu'il appelait une mystique qui n'existait pas encore, celle de la paix entre les nations et des Droits de L'Homme au moyen d'organisations internationales, des idées neuves après la Première Guerre mondiale et dont l'histoire contemporaine a montré toute la fécondité des idées que beaucoup, beaucoup, parfois même des amis dont nous avons parlé ce soir, voudraient remettre en cause, des principes ou des équilibres.

Dès 1940, son ambition fut de combattre pour restituer cette France aimée et légitime dont les valeurs ont une portée universelle, et ce combat continua d'être le sien après la guerre. Et il adopta alors ce mot d'ordre, se placer sur le plan de la dignité humaine, ce mot d'ordre, Mesdames et Messieurs, c'est toujours le nôtre, nous devons chaque jour le faire vivre, la dignité, c'est bien sûr protéger chaque citoyen, ne pas permettre qu'il soit discriminé en raison de ses origines ou de sa croyance, et force doit rester à la loi, mais force doit aussi rester à la vérité, et jamais nous ne devons renoncer à traquer l'antisémitisme où il se trouve, à le nommer, à le dénoncer.

La dignité, c'est aussi ce que chacun apporte à l'édifice républicain. L'histoire du peuple juif, sa mémoire, sa pensée coule dans les veines de la France, indissociable de ce que nous sommes et de ce que nous voulons être, ainsi, ce n'est pas seulement la République qui protège et continuera à protéger votre dignité, c'est aussi vous, qui forgez la sienne.

Vive la République et vive la France !